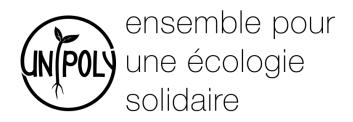
Demande de Remboursement

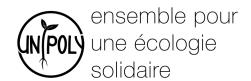
Prénom NOM :
NPA, Localité * :
IBAN * :
Date de la demande :
Pôle d'activité :
Motif:

Montant(CHF):

Signature:

*Si ce n'est pas votre première demande, ces champs ne sont pas obligatoires. <3





Lot de batteries Li-lon pour fabrication batterie remorques vélo

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres de faire des dépenses en espèces au nom de l'association. Le montant est alors préparé sous forme d'enveloppe ou de fond de caisse et la différence des montants initiaux et finaux est alors justifiée par diverses pièces justificatives qui doivent être fournies à la trésorerie générale de l'association. Ces pièces justificatives doivent prouver que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Lot de batteries Li-lon pour fabrication batterie remorques vélo ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Lot de batteries Li-lon pour fabrication batterie remorques vélo ».

Par leur signature du document présent, Alexis Chanel membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Clara Tavernier, secrétaire général·e de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Lot de batteries Li-lon pour fabrication batterie remorques vélo » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense:

- 1. Achat d'un lot de batterie Li-lon pour fabrication batterie remorques vélo
 - (a) Pour un total de 200 CHF
 - (b) Dépense engagée par Alexis Chanel.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **200** CHF à Alexis Chanel.

Le 29.05.2023 à Lausanne.

Le·la membre d'Unipoly

Alexis Chanel:

Le·la secrétaire général·e d'Unipoly

Clara Tavernier :